L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 12 MARS 1882.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

L'abrogation du Concordat à la chambre.

Paris, 7 mars.—Par 343 voix contre 139, la chambre a voté la prise en considération du projet de loi de M. Beyssat, tendant à l'abrogation du Concordat. M. de Freycinet, président du conseil, est partisan de la prise en considération.

La France et le Maroc.

Paris, 7 mars.—Un télégramme d'Alger dit que la dernière rencontre qui a eu lieu près de Mzrulg entre les troupes françaises et les Marocaines est le résultat d'un malentendu.

Les affaires financières en France.

Londres, 7 mars.—Le correspondant parisien du *Times* dit tenir de bonne source que, depuis l'apaisement de la crise financière, il a été fait pour 30 ou 40 millions de placements de fonds et que des sommes importantes ont été offertes aux financiers qui essayent de relever l'Union générale.

Victor Hugo et les condamnés nihilistes.

Paris, 7 mars.—Les journaux publient ce matin une lettre de Victor Hugo protestant contre le verdict qui frappe les nihilistes jugés récemment par la Haute Cour, et implorant le pardon du gouvernement russe pour les dix infortunés condamnés à la peine de mort. Dans cette lettre on remarque le paragraphe suivant : "Qui assassine un jugement ? Personne.—Quoi, pas de public? Non, pas de public.—Qui a rendu compte des débats ? Personne.—Et les accusés ? Ils n'étaient pas présents.—Mais qui a plaidé pour eux? On ne le sait pas.—Et les avocats ? Il n'y avait pas d'avocats.—Sur quel code reposaient les accusations, sur quel article de loi ? Sur aucun."

Le câble signale en ces termes une nouvelle sortie du général Skobeleff à Varsovie :

Londres, 7 mars.—Le général Skobeleff a prononcé à Varsovie un nouveau discours dans lequel il a flatté les Polonais. Il a terminé en disant que s'il n'y avait pas de garnison russe à Varsovie il y en aurait une allemande.

Ce discours a eu le don d'irriter profondément la presse d'Allemagne. La *Gazette de la Croix* écrit :

"Le discours du général Skobeleff a produit une impression si profonde sur l'esprit public en Russie et en Pologne, qu'on doit envisager comme possible et imminente une grande guerre qui pourrait bien jeter l'Allemagne dans des complications qu'elle a, pour le moment, le plus grand désir d'éviter."

De son côté la *Gazette de Voss* dit :

"On le sait d'accord avec le général Skobeleff, ou il est désarmé contre lui. En conséquence, les assurances pacifiques du prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, n'ont aucune valeur."

Le prince de Bismark n'est pas homme à se laisser défier impunément par la Russie. L'on peut donc se demander avec curiosité de quelle façon le chancelier de l'empire d'Allemagne se procurera satisfaction pour les sorties du général Skobeleff.

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que l'Allemagne doit considérer la Russie comme une ennemie mortelle, et qu'il lui importe de se conserver l'amitié de la monarchie austro-hongroise.

La question du Luxembourg.

Londres, 7 mars.—La *St-James Gazette* annonce qu'on s'occupe activement depuis quelques jours l'existence d'une convention secrète entre la France et l'Allemagne. La *Gazette* dit que cette convention vient de Bruxelles et qu'elle est authentique. Cette convention, par laquelle on ne donne pas de grands détails, détermine, entre autre choses, l'annexion du grand duché de Luxembourg à la France, dans le cas où certaines éventualités se produiraient.

Cette nouvelle mérite confirmation.

Echos des théâtres.

Paris, 7 mars.—Le nouveau ballet de M. Edouard Lalo "Namouna", qui avait été différé pendant quelque temps par suite d'une légère blessure au pied que s'était faite Mlle Rita Sangalli, la première danseuse, a été donné hier à l'Opéra. Il a fait fiasco.

Sarah Bernhardt poursuit le cours de ses excentricités. La soirée dernière à Milan, trouvant que le public ne l'applaudissait pas aussi chaleureusement qu'elle l'aurait voulu, elle a quitté subitement le théâtre, refusant de jouer la dernière scène. Les bons Milanais ont "dévoré l'affront" en silence, mais les journaux italiens expriment leur indignation, qui à coup sûr est bien naturelle.

Le régime de la presse en Espagne.

Madrid, 7 mars.—Le cabinet espagnol a discuté hier le projet de loi de M. Alonso Martinez, ministre de la justice. Ce projet de loi rapporte certaines réglementations spéciales relatives aux délits de presse.

[*Communiqué.*]

A la population française de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane :

La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans se prépare à fêter son anniversaire par un grand bal qu'elle doit donner à la salle des Odd Fellows, le samedi 18 mars prochain.

Le produit de ce bal forme toujours un appoint aux secours en argent qui sont distribués aux orphelins, aux veuves et aux sociétaires dans le besoin.

Un préjugé mal fondé court parmi une partie de notre population française, à l'égard de cette société, la plus grande entre toutes

C'est que la Société française ne secourt que ses membres et que son action ne s'étend pas au-delà. Laissons donc la livrée à elle-même. Ce préjugé n'est simplement qu'une erreur qui demande à être rectifiée. A ceux qui le partagent, nous dirons : C'est vrai, les membres seuls de la Société française ont droit à ses bienfaits; et pourquoi seuls en ont-ils ce droit? Parce que la bienfaisance faite en grand est presque une impossibilité. Il n'y a pas de société qui pourrait répondre à toutes les demandes qui lui seraient adressées. Pour obvier à cet inconvénient et mener à bien la bienfaisance, la mutualité est une nécessité, et si la Société française se montre à cet égard, pour ainsi dire, au premier rang, c'est qu'une grande partie de nos nationaux qui sont dans une position aisée et quelquefois davantage, viennent porter leur obole pour grossir les recettes, et cette obole devient une puissance, car elle permet à beaucoup de malheureux, de pères de famille, de veuves, à ne verser qu'une somme comparativement minime, laquelle somme leur assure, leur donne le droit, en cas de maladie, d'être soignés, soit à domicile, soit à l'asile de la société, et même de compter pour un secours leur vieillesse, et, en cas de décès, sur des funérailles décentes. Les secours et les soins que cette société donne non seulement à ses membres actifs, mais aussi à leurs épouses et à leurs enfants, aux mêmes dates certaines ans, s'étendent à une population d'environ 6,000 personnes.

Qui, voilà comment la partie de la population qui n'a pas besoin des services de la société parvient à faire de la bienfaisance un droit.

Pour terminer ces réflexions qui sont déjà trop longues, nous venons de jeter un coup d'œil sur le dernier rapport annuel de la Société française, publié dans l'Abeille au mois de décembre dernier : nous trouvons que la somme de $1938 a été distribuée aux veuves, aux orphelins et aux malheureux. Le nombre des malades qui ont été soignés a été de 1946. Les décès ont été de 63. Après avoir rendu tant de services, MM. les Français, faites un petit sacrifice de plus et aidez à l'augmentation de la recette; les malheureux vous en sauront gré.

UN FRANÇAIS.

Mort d'un capitaliste californien.

—M. Edward A. Bancroft, capitaliste bien connu, a été, dit un journal de San Francisco, trouvé mort dimanche dans sa chambre, au No 515 de la rue Bush. Il était étendu en travers du lit et on avait semblait remonter à plusieurs jours. Cet homme, bien qu'excessivement riche, vivait dans un taudis infect de mansarde, passablement meublée et d'une saleté repoussante. Son avarice était telle qu'on attribue sa mort au manque de nourriture suffisante. On l'avait vu pendre le dernier fois et il paraissait souffrant. Il était âgé d'environ 50 ans. On ignore s'il a une famille et quels sont ses héritiers naturels.

L'usage de l'esprit réglé par le savoir-vivre ;

Faire montre d'esprit à tout propos est faute de goût; négliger d'en faire preuve à l'occasion est une faute de candeur : il peut n'être pas interdit de laisser voir qu'on est armé.

—On doit savoir respecter son esprit comme un soldat respecte son épée.

Une sauvetage de l'île Saint-Louis disait hier, en parlant de sa propriété, qui était allée passer trois mois dans le Midi, pour sa santé :

—Elle a maintenant un poitrail..... comme celui de Notre-Dame!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 11 mars 1882

Thermomètre de C. BEHRENS, opticien, Rabouchoch.

6 heures du matin	51
Midi	66
2 h. P. M.	72
6 h. P. M.	64
10 h. P. M.	58

Samedi, 11 mars 1882, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta	69	Louisville, Ky	58
Atlanta, Ga	63	Memphis, Tenn	60
Austin, Tex	70	Mobile, Ala	66
Cairo, Ill	58	Nashville, Tenn	60
Chattanooga, Tenn	62	New Orleans, La	67
Cincinnati, O	51	New Orleans, La	67
Columbus, Miss	67	Pensacola, Fla	66
Corsicana, Tex	73	Pittsburgh, Pa	52
Galveston, Texas	71	Savannah, Ga	63
Indianola, Tex	66	Shreveport, La	62
Jackson, Miss	67	Vicksburg, Miss	66
Key West, Fla	81	St-Paul, Minn	32
Little Rock, Ark	61	Vicksburg, Miss	66
Louisville, Ky	58	Yankton, D. T	39

Situation météorologique ce dimanche de l'étage (sauf les plus hauts).

Augusta	12.02	Nashville, Tenn	45 00
Cairo, Ill	47 06	New Orleans	0.06
Chattanooga, Tenn	32.06	Omaha, Neb	6.10
Cincinnati, O	4.06	Pittsburgh, Pa	—
Cornell, Iowa	8.06	Shreveport, La	31.01
St Croix, Wis	—	Vicksburg, Miss	19.06
Galveston, Tex	6 00	St-Paul, Minn	—
Gravelly, Ky	17.06	Vicksburg, Miss	45.06
Memphis, Tenn	35.10	Yankton	—

* Les données du niveau des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Charles Raymond à m'le Alexina Mansfield,
John Kolbrunner à m'lle Mary Kern,
Leon Martinez à m'lle Mary Dreck,
Jean Mathe Lafargue à m'lle Joséphine E Dagelos,
John A O Boie à m'lle Maria Secrist,
A S Tredaway à m'lle Maria A Meilleur.

Naissances.

Mme K Tayler, une fille, 1er mars.
" J Van Vranceken, une fil e, 3 mars.
" Jas B O'Donnell, un garçon, 27 fév,
" C J Bastier, un garçon, 6 mars,
" J J Green, une fille, 7 mars
" A L Landreth, un garçon, 26 février,
" W B Dodsworth, une fille, 10 fév,
" Thos Wilson, une fil e, 6 nov,
" E F Hamilton, un garçon, 7 mars,
" Thos Herr, un garçon, 7 fév,
" J P Golding, une fille, 5 fév,
" Chas Yoen, un garçon, 21 fév.
" Chas Centorbi, une fille, 4 mars.

Décès.

Alexis Payol, 6 mois, 158 rue Dryades,
Mlle Elizabeth Rogers, 40 ans, 226 rue Washington,
Mme E Murphy, 40 ans, 291, rue Rampart, côté nord,
Geo Alfred, c, 7 mois, 295, rue Roman, côté nord,
Geo Werninsky, 28 mois, 244 rue Mandeville,
Chas L Weinhardt, 40 ans, 572 rue Bayonne,
Mme Vve Jules Fleury, 57 ans, Claiborne et Esplanade.

Voyageurs arrivés aux principaux hotels.

HOTEL ST-CHARLES.

A Justis, Pittsburg; N C Walker, Iberia; Miss Chas Hitchcock, Chicago; C A Brown, Juby & Moore, Cincinnati; E A Goddard, Essex; F Gordon et dame, Indianapolis; J W Green, dame et fille, Fairfield; W H Pefft et dame, F H Pefft et dame, Detroit; W H Baxter, Harry Phillips, Jas A Hunter, New-York; C W Fox, Philadelphie; Payne Fattebone Wyoming; Frank et Pixley et dame, Mlle van Rensselaer, San-Francisco; Jas A Hunter, Memphis et dame, Chamberlain, Pitch Adams et dame; Miss S Rensey, Cleveland; Mlle C M Overton, Louisville; J F Havrahan, Nouvelle-Orléans; Thos Welch, Montgomery, Ala; Jos Freer Wynne, Charleston; M C Beach, Boston; Louis Dryfoos, San Antonio; F W Bruning, S P Waller, New York; C E Lawman, St Louis; P Ragan, Louisiane; E T Jaynes, Philadelphie; Chas Stevens, Montgomery, H B Chevallier, New York; G W Edara, Chicago; F M Bailey, ville; une Dr Cross, ille Ann Bell, Taylor Seattle, Lafourche; E Marerean et femme, Orange, M J Louis Lebourgeois, St-James; H O Brown, D F Powers, Lac

CITY HOTEL

W B Harvey et femme, Clinton, Lou; A Thomas, Bâton Rouge; Lac; F B Earhart, Dansiaonville, Lou; T J Heard, Evergreen, Lac; W Chancey, New York; W W Garner, Rosamond, Lou; J F Wilson, Alabama; Julius Weis, Boston, New York; Henry Waldenburg, San Francisco, Cal; T A Coleman, Texas; Luke Se la, St-Louis, Lac; W D Ratliff, Edwards, Miss; L B Curtis, Mat Vernon, Ohio. John F Wynne, Charlestons S C; H C Beach, Boston, Mass; F G Moore, New York; C F Cotterington, Texas; H Gerunch Baltimore, Md. E T Robinson, Red River, Lac, R L Franch, Columbia, Tenn; W L Wright, Fort Eads, Lac.

St-Bernard No 1.—On verra par la carte de remerciements publiée plus loin, que c'est avec soin et délicatesse que cherchés de M. et Mme A. Darcantel et de Mlle E. Darcantel, que cette belle et grande compagnie doit l'ornementation de sa pompe, ornementation qui a excité l'admiration de tout le monde sur le passage de la procession du 4 mars dernier. Les membres de cette compagnie doivent se féliciter sincèrement d'avoir su trouver des amis aussi bons et aussi dévoués, car, depuis sa fondation, ils se sont épargné, grâce à eux, bien des dépenses et des peines.

Ladies' Bethel Association—Nous remercions les dames de l'Association du Bethel, qui ont organisé une soirée à Grunewald Hall, de l'obligeante invitation qu'elles nous ont adressée. La fête est fixée à vendredi, 17 mars.

Soirée dansante—La batterie A, capitaine Léon Nuñez, du Régiment d'Artillerie d'Orléans, donnera dimanche prochain, 19 mars, dans la Salle de l'Union française, un grand bal militaire, paré et masqué, au profit de sa caisse de secours. Nos remerciements au comité pour l'obligeante invitation qui nous a été adressée.

A la section B, [juge Lusenberg] de la cour criminelle du district, Louis de Jersay Hall a été condamné à deux jours de détention à la prison de paroisse, pour vol.

Cour du recorder Hutlerger.—Marshall Lewis, accusé d'être en état de jour, à bord du bateau à vapeur Jesse C. Bell, dans l'intention de commettre un vol, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $1000.

James Welsh, trouvé coupable d'ivresse et de vagabondage, a été condamné à $10 d'amende, ou à vingt jours de détention à la geôle de police.

Frank Evans, prévenu de voies de fait, a été donné un cautionnement de $500 en attendant l'instruction. Le chef d'ivresse et de tapage, il a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de détention à la geôle de police. Il a été déroné.

A. L. Fletcher, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Léon Flynn, prévenu de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

Le nommé Passeman, boucher, pour l'abattage d'une vache dans les limites de la ville, violant en cela une ordonnance municipale et un statut d'Etat, a été condamné à une pénalité de $15 ou à un emprisonnement de dix jours. En prononçant son arrêt, le juge a exprimé le regret de ne pouvoir traiter le coupable avec plus de rigidité.

Cour du recorder Davey.—Geo. Crammer et Peter Brown, accusés de voies de fait, et Jennie Hoyait, de vol—ont été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Thomas Hurgis a été envoyé à la cour criminelle de district, sous prévention de vol. Cautionnement de $250.

L'échappement de W. M. Evans, qui a blessé P. Roach, a été remis au 22 du courant.

Ellen Howard, prévenue de tapage et de langage obscène, a été condamnée à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Ventes inscrites au bureau de l'auctioneur des aliénations :

Peter D Carstens à Marius Miller, deux terrains faisant face à la rue Ste Anne, dans l'Iet compris entre les rues Ste Anne, Seconde, Orléans et Lopez..$100

Mlle Anna Keeney à Louis Jannet un terrain faisant face au Chemin du Bayou dans l'Iet compris entre le Chemin du Bayou et les rues Kerlerec, Miro et Prieur.....$1,400

Succession de Joseph Diggs à Salvatore Glorioso, un terrain faisant face à la rue Montégut, dans l'Iet compris entre les rues Montégut, Clouet, Rempart et Bourgogne.....$625

Mme Geo W Smith à Louis Wyman, un terrain et bâtisses, faisant face à la rue Colisée, dans l'Iet compris entre les rues Colisée, Chestnut, Sixième et Washington.....$475

P N Olivier à O C Olivier, 17 terrains à Algar.....$2,100

Englebert Pritz à Pierre Bergis, un terrain et bâtisses, faisant face à la rue St-Claude, dans l'Iet compris entre les rues St-Claude, Rempart, Elmire et Desgoffe.....$100.

Jos. Klar à Zéco Klar et Hy Klar, un terrain et bâtisses, faisant face aux rues Florida et Esplanade.....$900.

Ben O. L. Rayne et als. à Wm Grant, un terrain et bâtisses, faisant face à la rue St-Charles, dans l'Iet compris entre les rues St-Charles, Général Taylor, Pitt et Constantinople.....$5275.

Mme Miles Vance à A. E. Broussard, quatre hypothèques et bâtisses, dans l'Iet compris entre les rues Canal, Charlton, Bourgogne et le passage de la Bourse; dans l'angle face à la rue de Chartres et dans l'angle face au passage de la Bourse.....$37,500.

Succession de Mme Miles Kohn à John Blakesly, un terrain faisant face à la rue Commerce, dans l'Iet compris entre les rues Commerce, Villiers, Gasquet et Robertson.....$6350.

La mort de Richard Shea, tué le 7 du courant dans la rue Levée, près Mandeville.

L'enquête d'hier soir.

Témoignages—Verdict.

Le coroner a commencé et terminé hier soir, l'enquête relative à la mort de M. Shea.

Voici les témoignages entendus :

CHRISTIAN KNOPP—Je suis le propriétaire du café No 74 de la rue Levée.

Le 7 du courant, vers huit heures du soir, James Cosgrove, l'accusé, était dans mon établissement. Il était ivre et a insulté toutes les personnes présentes. Le défunt est un de ceux qu'il a insultés; l'accusé a tiré un couteau de sa poche et s'est élancé : je tenais cet enfant de g..... de Shea. Voyant son exaltation, je suis sorti de derrière le comptoir et lui ai demandé de rester tranquille; il m'a répondu : tais-toi, M. Knopp, buvons un verre, je paye pour tout le monde.

Tandis que j'essayais de calmer Pincalpé j'avais fait signe au défunt de se défendre par. Cosgrove, après avoir bu, est sorti; il avait le couteau ouvert; peu de temps après, quelqu'un a dit que le défunt avait été poignardé. Je ne sais rien de plus.

EDWARD J. HERRON—Je suis officier de police.

Mardi dernier, je suis entré au café de M. Knopp pour y déposer mes pardessus, comme d'habitude. Il y avait dans l'établissement plusieurs personnes, entr'autres, Cosgrove qui était ivre; il a bu, puis est sorti avec Patsey Carrick; en passant près de moi, il m'a demandé : "Qui regardes-vous?"

Lui ayant répondu que c'était lui, il m'a répondu : "Vous êtes un gens sans raison. A quelques pieds du café, il a rencontré Shea; tous deux se sont colletés. J'ai couru pour les séparer; quand je suis arrivé, le défunt m'a dit : il m'a coupé le ventre, laissez moi le traiter comme il le mérite; disant cela il a frappé Cosgrove deux fois de la main gauche.

Plusieurs personnes se sont écriées : Ne le laissez pas frapper un homme ivre. L'officier McFord étant avec moi s'est chargé du défunt, et moi de l'accusé, que j'ai amené à la station de police; en route il a essayé plusieurs fois de s'échapper. Après l'avoir écroué, je suis retourné sur la Levée où j'ai appris que Shea était mort.

M. MC FORD.— Je suis officier de police de la station du cinquième precinct.

(Le témoin répète avoir corroboré le témoignage de l'officier Mc Ford.

Cosgrove a la première frappé le défunt; aussitôt qu'il s'est dit qu'il était blessé j'ai couru chercher une chandelle, quand je suis revenu il était mort.

CHARLES BAKER.—Le témoin a corroboré le témoignage de l'officier Mc Ford.

DANIEL DONNEGAN—Quelques minutes avant la mort de Shea, Cosgrove a été, étant dans le café de M. Knopp, je tuerai Dick Shea, l'enf..... de c..... d'irlandais.

MICHAEL LALLY—J'étais dans le café, quand Cosgrove y est entré et a dit : Je puis battre n'importe quel enf..... de c..... d'irlandais. Le défunt l'a alors souffleté et jeté sur le plancher. Cosgrove a ensuite payé à boire; le défunt n'a pas bu.

Shea a essayé de frapper Cosgrove, je l'en ai empêché. Je n'ai pas vu de coutsau entre les mains de l'inculpé.

PAT CARRICK—Je suis sorti du café avec Cosgrove, mais j'ai laissé à la porte. Je l'ai vu frapper le défunt.

Le reste de la déposition du témoin est la même que celle de M. Lally.

Le jury a déclaré que la mort a été causée par une blessure à la hanche droite, coupant l'artère fémorale et occasionnant une hémorragie; laquelle blessure a été produite par un couteau entre les mains de l'accusé.

Paragraphes.—Hier matin, Charles Holmes, c, a informé M. Pujol, sergent de la police d'Alger, qu'une somme de cent trente piastres avait été enlevée d'une chambre dans le magasin d'épiceries qu'il tient au coin des rues Vallette et Jackson. Il a ajouté qu'il avait tout lieu de croire que cet argent lui avait été enlevé par sa belle-sœur qui seule a accès à la chambre.

—Jennie Hoyatte, que M. J. Willig accuse de lui avoir enlevé une nappe, a été arrêtée à l'encoignure Magazine et St-André.

—Charles Lewis a été arrêté rue Royale, près Canal, sous prévention d'avoir insulté des dames qui passaient.

—Un homme de couleur a été grièvement blessé au côté et au bras droit, à bord du bateau, Annie P. Silver, par la chute d'un ronleau de fer. On l'a transporté à l'hôpital.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Paul W. Rousseau, fils de notre estimable concitoyen et ami, M. A. Rousseau, vient d'être admis à exercer la profession de dentiste par notre Faculté devant laquelle il a subi un brillant examen, et dont il a reçu les félicitations les plus encourageantes.

—Liste de citoyens qui rempliront les devoirs de petits jurés à la section B, juge Lusenberg. MM.

G Bonnet, Jr,	Victor Lahman,
Joseph Berg,	Wm A Carey,
John Baker, Jr,	Wm A Boulignet,
François Boisdoré,	Henry Bere,
Ingnel Bormas,	Sam Burlin,
Richard Fleming,	Aspire Bench,
A Kahn,	David V Benjamin,
Henry Uthoff,	Charles Ouzan,
F Reudon,	Thomas H Miller,
Terrance Boyle,	John J Brock,
Wm Faust,	Aug H Besin,
Meyer Blumenthal,	Philippe Brugier,
E A Atkinson,	Albert Belgeara,
Jos Calagne,	Daniel Brown,
Wm Kane,	A L Dearborn,
Nicholas Weber,	F E Barbanne,
Theo Chevrier,	Joseph Jenbel,
Fergus V Johnson,	G Hoffman,
Geo Bothner,	James Nash,
Alex Sauzeaue,	Wm H Bowen,
John Erlicher,	E Rice,
S G Gainsborough,	Chas K Burdsan,
William Flood,	Paul Camora,
Louis Mathew,	Leodan Dupré,
John Coleman,	George D Rehne,
Paul Grunata,	George Valrin,
E F Dyer,	Celestino Renaud,
Bertrand Baer,	Napoleon Brunet,
Jacob Blanc,	E Walter Vreeland,
Jas W Adams,	Gus Ringl,
James Ford,	Hamilton Young,
Edward W Barbank,	Joseph Bargon,
	H Steiger.

—Un incendie a été promptement éteint chez Mme Holsinger, rue Jersey, près Berlin; les réparations coûteront cinq piastres.

Les piqûres de serpents font chaque année de nombreuses victimes dans les pays chauds : sans parler des personnes qui restent infirmes, on compte chaque année à la Martinique, sur une population de 125,000 âmes, plus de 50 individus qui meurent à la suite de piqûres de serpents. En France, dans quelques départements, les blessures faites par les vipères peuvent leur être observées, des moutons, des chiens, des enfants, même en certains cas, des hommes adultes. Un remède assuré contre ce danger serait un bienfait qui mériterait à son inventeur la reconnaissance publique. Ce remède est trouvé, assure M. de Quatrefages. Il consiste en injections sous-cutanées de permanganate de potasse, au lieu de la piqûre et sur les points où se montre l'œdème. C'est un Brésilien, M. de Lacerda, qui a trouvé le procédé. L'injection se fait avec le petit instrument bien connu sous le nom de seringue de Pravaz; le liquide dont on la remplit est une solution au centième de permanganate de potasse.

Un rusé voleur.—M. G..... à son bureau, pour son négoce, au boulevard Sébastopol, et il habite rue de Richelieu. Pendant qu'il était à son bureau, samedi soir, vers quatre heures, un individu se présente rue de Richelieu à Mme G.... et lui apprit que son mari venait d'être victime, sur le boulevard du Temple, d'un accident de voiture, et qu'il avait les deux jambes fracturées.

Mme G..., toute tremblante, demanda où son mari avait été transporté.

Mme G.., à moitié folle de douleur, envoya quérir le médecin.

Ce dernier était à peine arrivé que la porte s'ouvrit et M. G.... apparut. Il avait lui même ouvert la porte, et avait parfaitement l'usage de ses jambes.

La femme, en le voyant marcher, jeta un cri de joie.

—Ah! Dieu merci, dit-elle, ce n'est pas grave, puisque tu peux marcher, mais comment est-ce arrivé, mon ami ?

—Dans une pharmacie, répondit le quidam, par moi et un de mes amis, qui m'attend en bas. Le blessé nous envoie pour vous demander de l'argent afin de pouvoir aux frais de pharmacie et de transport; car il n'avait rien dans ses poches.

Mme G.... donna un billet de cent francs à cet individu qui s'en alla en disant :

—Préparez le lit; nous allons le transporter ici sur un brancard; et faites avertir votre médecin.

Mais il ne m'est rien arrivé du tout, regarde-toi, et explique-moi le trouble dans lequel tu te trouves.

Mme G.... raconte alors la visite de l'individu auquel elle avait donné cent francs; cet individu, qui n'a pas inventé la ruse, mais qui, malheureusement, a pu la faire valoir.

LOUISIANE.

On lit dans le *Louisianais* du 11 mars :

Nous commençons nos échos par l'exclamation toute naturelle : comme la fièvre est haut !

C'est effrayant et c'est attristant.

On se demande comment les levées résistent à cette masse d'eau qui lui baigne continuellement, qui atteint leur sommet quand le vent pousse les vagues, et qui les mine dans refaîche à leur base.

La grande batture du collège n'est qu'une nappe d'eau, et le Mississippi, vu du magasin de notre ami Laporte, paraît avoir deux milles de largeur en cet endroit.

Jusqu'à présent, tout désastre nous a été épargné; mais le danger est imminent, et les plus grandes précautions sont nécessaires.

Sur la rive droite, on a fortifié le mieux qu'on a pu la levée de l'habitation Oakley, appartenant naguère à M. Charles J. Johnson, dirst que la levée en face de l'habitation de messieurs Maspéro et Bourgeois.

Sur la rive gauche, il y a eu menace de crevasse devant la propriété de M. Lasserre; mais on a réparé à temps la brèche qui commençait à se déclarer, et tout péril est passé. Il en a été de même sur l'habitation Ross et McCan.

Les écrevisses avaient entamé la levée, en vraies mineuses qu'elles sont, et l'eau filtrait en abondance. Mais notre courageux concitoyen, M. Ross, s'est mis à l'œuvre, et en moins de deux jours, a construit une sorte de bastion, qui est comme une seconde levée.

Du *Morleyville Review* ;

Presque tous les habitants des bayous ont mené leurs animaux dans la prairie depuis quelques jours. L'eau est rendue déjà à moitié des clos sur la rive gauche du bayou des Glaises, et monte toujours.

Les travaux sur l'isthme de Panama.—Les dernières lettres reçues de Panama indiquent une reprise des travaux sur tout le parcours de la ligne du canal où règne une activité extraordinaire. M. A. Blavet, l'un des associés de la maison Hserne et Cie, de cette ville, qui est parti dernièrement pour Panama afin de prendre des mesures pour l'exécution immédiate des contrats signés avec la Compagnie du Canal, écrit à son frère, à San Francisco, une longue lettre où il lui fait part des travaux gigantesques qui s'opèrent sur le sommet des montagnes, que l'on était comme pour ainsi dire, complètement à l'abri de formidables explosions par la poudre.

On emploie en ce moment de deux à trois mille travailleurs sur le parcours de la ligne, et MM. Hserne, Slaven et Cie en emploient cent cinquante pour leur part. Ils n'ont pas encore perdu un seul homme et déclarent que les rapports de morts fréquentes par la fièvre paludéenne ont été grandement exagérés.

Le steamer City of Rio Janeiro, a emporté dernièrement, de San Francisco, des quantités considérables de bois de construction, machines et approvisionnements de toutes sortes. D'autres expéditions semblables vont avoir lieu incessamment par le grand steamer City of Peking, que la Compagnie de la Malle du Pacifique a mis à la disposition de MM. Hserne, Slaven et Cie.

Les chauffeurs à Lyon.—Un crime épouvantable vient de jeter la consternation dans la petite commune de Chapponet, aux environs de Lyon.

Un vieillard nommé Villart a été trouvé assassiné dans sa maison; l'enquête a constaté que la mort de ce septuagénaire, qui remontait à plusieurs jours lorsque son cadavre fut découvert, avait été produite dans des circonstances atroces. Les assassins avaient brûlé les pieds de ce malheureux, avant de le faire mourir, pour obtenir, par ce moyen horrible, un nouvel d'un autre âge, des renseignements sur l'argent qu'il possédait et l'endroit où il le cachait.

Une enquête sommaire a établi que le crime a été commis par trois personnes et qu'il était prémédité depuis longtemps.

La victime, qui passait pour être riche et avare, vivait seule dans une maison isolée d'environ 500 mètres de toute habitation. Il y a huit jours, une main criminelle tua un chien de garde qui était l'unique compagnon du vieillard : c'était le prologue de ce drame qui a produit à Lyon et dans les environs le plus grand émoi.

Toute la police est sur pied et l'on espère que les coupables ne tarderont pas à tomber entre les mains de la justice.

CALIFORNIE DU SUD.

La vieille cathédrale de Los Angeles.

Parmi les vieilles églises du Sud de la Californie, l'édifice dédié à "La Reina de Los Angeles," ou la reine des Anges, est une des plus intéressantes. Situé au centre de la ville moderne, à l'entrée du vieux quartier mexicain composé tout entier de cabanes basses construites en adobe, l'ancienne cathédrale est elle-même une massive construction en adobe, sa tourelle gracieuse, ses contours qui ne sont pas tout à fait dépourvus d'un cachet artistique rappellent l'architecture mauresque des premiers âges dont les monuments sont si nombreux en Espagne. Les fenêtres profondes ménagées de chaque côté dans les murs se laissent pénétrer qu'une lumière obscure.

Une niche près de l'entrée principale contient une statue en bois de Sainte-Thècle, grandeur naturelle, qui est une œuvre remarquable, envoyée d'Espagne. L'église intérieurement est construite en forme de croix dont le centre est occupé par l'autel principal et avec deux autres aux extrémités des bras. L'arche qui domine l'autel principal porte l'inscription suivante : "Reina de Los Angeles, ruega por nosotros", dont la traduction est : Reine des Anges prie pour nous. De chaque côté de l'autel sont de petites stations représentant le Sauveur et la Sainte Vierge. Dans l'autel du côté est appendu un grand tableau représentant la Sainte Vivisia, qui mourut dans le premier siècle de notre ère et dont les ossements sont conservés comme reliques dans cette église.

Dans l'autel du côté ouest, on remarque un tableau de 54 pouces de haut sur 36 de large, dans un cadre doré, qui représente une belle femme entourant des agneaux; l'histoire de ce tableau est inconnue, mais la finesse du dessin et l'éclat du coloris font supposer aux connaisseurs qu'il est l'œuvre d'un des femeux peintres de l'ancienne école espagnole. Diverses bibliothèques ont souvent à l'abri du contact de fidèles, mais les plus curieuses sont quatorze peintures primitives représentant les stations du chemin de la croix, œuvre de prosélytes indiens, qui datent du commencement du siècle, et elles portent dans l'inscription indienne et espagnole le nom des anciens Astèces; les formes des hommes et des chevaux ressemblent d'une manière frappante à celles des dessins trouvés dans les anciennes ruines des Astèques.

Ces collections sont conservées dans la sacristie. C'est aussi dans cette pièce que l'on voit le vieux carillon n'est rien moins qu'harmonieux. Il a été fondu et construite vers l'année 1828, et il existe une petite histoire qui se rattache à sa construction. On raconte que lorsque le "padre" s'adressa aux riches Espagnols de la contrée pour qu'ils contribuassent aux dépenses nécessaires pour cet objet, ils se plaignirent que la saison, qui, paraît-il, était assez sèche que la saison actuelle, ne leur permettait pas d'y contribuer.

Le bon vieux "padre" s'adressa alors aux pauvres de sa paroisse et leur dit : "Nous n'avons pas besoin de vous demander ce que des malheureux riches ne peuvent pas faire." Et il se mit à recueillir sur pour son dans chaque quartier jusqu'à ce qu'il eut obtenu assez pour construire son édifice. Et pour faire honte à ses riches paroissiens, il avait fait placer sur la frontispice de l'église terminée cette inscription : "Dedicado por los pobres à la Reina," ce qui signifiait; Dédié par les pauvres à la Reine. Mais quelques années plus tard, les mots "los pobres" furent remplacés par "los dolos" (les dollars) qui existaient aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette église est regardée par les Mexicains avec une vénération spéciale.

Avis important. Quelques mots d'explication. Il est nécessaire que toutes les personnes qui ont eu ou qui voudront maintenir un remède appelé "Sulphur Bitters" sachent que le véritable "Sulphur Bitters" mis sur le marché par Adams & Co., de New York, ne renferme pas d'huile de dommageant et intéressé, attendu que le dit article a été déclaré par la Cour de Circuit des Etats-Unis, District de New York, dans une décision spéciale rendue le 7 février 1882, comme étant une imitation des célèbres Bitters de Hostetter, et ce juge a prononcé un jugement perpétuel, et de là un injonction contre le dit Adams & Co., pour violation de ce jugement, commencera en l'espèce. La principale de cette imitation est de contenir de l'huile de pétrole forcé à sortir comme des Bitters, dans lesquels on a des traités généraux de remèdes, dans une petite marque de pétrole, dans le but de tromper le public et de vendre des bouteilles avec une étiquette appelée, ou à la vente en gros de cet article cause être notre préjudice, et de là en sont obtenu d'avantage. Nous n'hésitons pas à recommander le remède de Brandt ainsi que l'établissement les artères des Cœurs des Côtes, Orléans, de St-Louis, de New York et d'autres villes.

HOSTETTER & SMITH.

Pittsburg, mars, 1882.

DEPÊCHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

L'enseignement obligatoire au Sénat—Rejet de l'amendement Jules Simon—Démission de M. de Blignières, contrôleur général en Egypte.

Paris, 11—Le Sénat a désinvesti aujourd'hui la loi de l'instruction obligatoire et a rejeté, à une majorité de 167 voix contre 123, l'amendement de M. Jules Simon requérant les maîtres d'écoles d'enseigner à leurs élèves leurs devoirs envers Dieu et le pays.

Cet amendement avait été adopté par le Sénat avant les dernières élections sénatoriales, mais avait été rejeté par la Chambre des Députés.

Le temps dit : M. de Freycinet, président du conseil, a accepté la démission de M. de Blignières, contrôleur général français en Egypte. M. de Blignières sera bientôt remplacé.

Enquête sur l'adultération du coton.

Lond